

Communiqué de presse

Mai 2020

COVID-19

Le Département des Hauts-de-Seine poursuit sa campagne de dépistage dans les structures pour personnes handicapées et les structures de l'Aide Sociale à l'Enfance

Mobilisé dans la lutte contre le coronavirus, et à l'approche du déconfinement, le Département des Hauts-de-Seine poursuit sa campagne de dépistage systématique auprès des établissements pour personnes handicapées et dans les structures de protection de l'enfance. Plus de 5 000 tests seront réalisés à partir du 11 mai et préviendront les risques de propagation du virus auprès de ces publics vulnérables.

1 200 salariés des établissements pour personnes handicapées, 2 300 résidents en situation de handicap, et 1 750 professionnels des structures de protection de l'enfance seront ainsi testés à l'occasion de cette opération. Le Département des Hauts-de-Seine mobilise un réseau de laboratoires d'analyses répartis sur l'ensemble du territoire pour pratiquer ces tests moléculaires homologués (PCR).

Ces tests de dépistage s'ajoutent à ceux réalisés dans tous les EHPAD (résidents et personnel soignant), résidences autonomes et auprès des salariés des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) en avril.

80 M€ engagés pour lutter contre le coronavirus

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le Département des Hauts-de-Seine a engagé près de **80 M€** de dépenses supplémentaires pour lutter contre cette crise. Il s'agit d'actions au bénéfice des communes, des habitants et des entreprises du territoire, visant à soutenir l'effort de solidarité nationale, protéger les populations et contenir l'impact économique de la crise.

Au-delà des tests de dépistages, son action envers les personnes en situation de handicap et les jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance se concrétise comme suit :

> Les enfants qui sont confiés au Département au titre de la protection de l'enfance, sont tous accompagnés selon le type de structure et les liens conservés au maximum avec les familles.

> Des séjours de répit pour les jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance sont organisés au centre d'activités des Scouts de France à Jambville dans les Yvelines. Activités de découverte et de partage sont au programme, véritable respiration pendant le confinement.

> Près de 60 000 masques sont mis à disposition chaque semaine pour l'ensemble du personnel intervenant, à domicile ou en établissement, auprès des personnes fragiles : personnes âgées, personnes handicapées, enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Tous les agents du Département intervenant dans les lieux accueillant du public sont également équipés.

> Les aides financières et les paiements aux établissements accueillant des personnes handicapées sont maintenus : un effort conséquent est ainsi réalisé afin de ne pas faire supporter aux familles, le coût des dépenses supplémentaires induites par la crise.

Contact presse

Marion DEBAIN

tél. : 01 47 29 36 69

courriel : mdebain@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr